

Secrétariat élèves

Arcachon, le 25 Novembre 2022

Proviseure
L. COLIN

Proviseur-adjoint
A. RODRIGUES

Affaire suivie par Lionel Bourras
Téléphone : 05 57 52 72 40
Courriel : ped.0332194F@ac-bordeaux.fr

Objet : **organisation des mini-stages**

Dans le cadre de la préparation à l'orientation des élèves, des stages d'aide à l'orientation sont organisés dans l'établissement selon les modalités suivantes :

Formations en hôtellerie :

- *Cuisine (CAP Cuisine et bac. pro. Cuisine)*
- *Services en Hôtellerie (CAP Commercialisation et Services en Hôtel-Café-Brasserie et bac. pro. Commercialisation et Services en Restaurant)*

Accueil pour une demi-journée : les élèves participeront à une séance de travaux pratiques pour découvrir le champ professionnel. Période du 9 janvier au 7 avril 2023.

Autres formations :

- *Bac. Pro. Métiers du Commerce et de la Vente (option A : animation et gestion de l'espace commercial ou option B : prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale).*
- *Bac. Pro. Accompagnement Soins Services aux Personnes (option en structure et option à domicile),*
- *Bac. Pro. Métiers de l'Electricité et de ses Environnements Connectés (MELEC),*
- *Bac. Pro. Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités (AGORA).*

Accueil des élèves par groupe pour une demi-journée. Prise en charge par des enseignants de la spécialité.

Modalités d'inscriptions :

Pour inscrire des élèves, vous devez compléter le tableau ci-joint, et nous le faire parvenir par e-mail à l'adresse suivante :

ped.0332194f@ac-bordeaux.fr

N'oubliez pas de nous indiquer les impossibilités de vos élèves (brevets blancs, sorties scolaires...).

Nous vous conseillons de faire des photocopies de ce tableau et nous les envoyer « au fil de l'eau ».

A réception, nous vous enverrons par e-mail, une convention de mini-stage par élève qui devra nous être retournée complétée et signée **avant la date du mini-stage**, de préférence par e-mail.

Le jour du mini-stage, Les stagiaires doivent se présenter à l'accueil du lycée, où ils seront dirigés vers le lieu de stage.

Le déjeuner :

Le déjeuner au self de notre lycée est obligatoire pour les formations du pôle hôtelier (contrainte d'horaires, pas de possibilités de déjeuner à l'extérieur dans le temps imparti).

- **prix du ticket repas : 3,91 €**

Tenue :

Une tenue vestimentaire correcte est exigée (**les survêtements de sports et les vêtements à effets déchirés sont interdits**). De plus, pour les formations du pôle hôtelier, les bijoux ne sont pas autorisés et les cheveux longs doivent être attachés.



A.RODRIGUES